DPO et tenue d'un registre des traitements : les clés pour respecter le règlement général sur la protection des données

Actualité réglementaire | Parcours de formation

- Vous connaîtrez le rôle et les missions d'un Délégué à la protection des données (DPD, DPO en anglais).
- Vous disposerez d'outils pour recenser vos traitements de données et tenir votre registre des traitements.
- Vous disposerez d'exemples pratiques pour sensibiliser et former vos collaborateurs.
- Vous comprendrez la relation entre la CNIL et le Leem.
- Vous connaîtrez les dernières actualités des sujets traités par le Leem.

INFORMATION :

Cette formation fait partie d'un programme de formation d'une durée de 35 heures sur la protection des données personnelles. Ce programme peut être suivi dans sa totalité ou à la carte.

PROGRAMME

Audits en matière de protection des données

- Comment organiser un audit en matière de protection des données ?
- Comment mener un audit ?

Registre des activités de traitement

- Que doit contenir un registre des traitements ?
- Comment transformer son registre en outil de pilotage des traitements ?

Sensibilisation et formation

- Quelle approche adopter ?
- Actions de sensibilisation possibles
- La formation des collaborateurs et la sensibilisation des instances dirigeantes

Délégué à la protection des données

- Profil, rôle, missions, intérêt ?
- La certification : pourquoi ? pour qui ? quand ? comment ?

Actualités Leem – CNIL

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cerner les missions du Délégué à la protection des données (DPO).
Disposer d'une méthodologie de recensement des traitements et de tenue d'un registre.
Découvrir des approches originales de sensibilisation et de formation des collaborateurs.
Comprendre le rôle de « tête de réseau » du Leem auprès de la CNIL.
Découvrir les sujets d'actualités en santé.

PROGRAMMATION

02 avril 2026

€ TARIFS

511.65 € H.T Adhérents Ifis / Snitem / Fébéa
568.5 € H.T Industries de santé et cosmétique
739.05 € H.T Prix public

CONTACT

Keÿssa GHEROUS
07 56 36 85 76
k.gherous@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

PUBLIC CONCERNÉ

Délégués et futurs délégués à la protection des données (DPD/DPO), directeurs juridiques, membres des services juridiques, directeurs des ressources humaines, membres des ressources humaines, pharmaciens responsables, membres des affaires pharmaceutiques et des services compliance.

INTERVENANTS

Selima ELLOUZE

Conseil en protection des données personnelles pour l'industrie pharmaceutique et DPO externe. Ancienne CIL/DPO interne et chargée affaires pharmaceutiques au sein d'un laboratoire exploitant. Ancienne Présidente du groupe Données personnelles du Leem.

Dora TALVARD

Conseiller données personnelles de santé et propriété intellectuelle au Leem.

PÉDAGOGIE

Vidéoprojection du support PowerPoint.
Alternance d'exposés et de discussions.
Échange d'expérience avec le formateur et entre apprenants.
Explication par l'exemple.
Documentation d'application et de synthèse reprenant l'intégralité des présentations de la formation remise au participant.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.
Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

PROGRAMMATION

02 avril 2026

€ TARIFS

511.65 € H.T Adhérents Ifis / Snitem / Fébéa
568.5 € H.T Industries de santé et cosmétique
739.05 € H.T Prix public

CONTACT

Keÿssa GHEROUS
07 56 36 85 76
k.gherous@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier.
À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Cette formation fait partie d'un programme de formation d'une durée de 35 heures sur la protection des données personnelles. Ce programme peut être suivi dans sa totalité ou à la carte. Si vous suivez cette formation dans sa totalité, vous détiendrez les clés pour comprendre la réglementation et l'appliquer en toute autonomie, vous disposerez d'outils pour mettre en conformité votre entreprise et vous serez préparé(e) à l'examen de certification des Délégués à la protection des données (DPO).

Voir l'ensemble des formations du programme

Formation mixte pharma et/ou dispositif médical et/ou cosmétique favorisant le partage intersectoriel d'expérience entre industries de santé.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,
soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.
Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1er septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, **l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises**, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.

iFIS Pharma iFIS DM DISPOSITIF MÉDICAL IFIS COSMÉTIQUE

PROGRAMMATION

02 avril 2026

€ TARIFS

511.65 € H.T Adhérents Ifis / Snitem / Fébéa
568.5 € H.T Industries de santé et cosmétique
739.05 € H.T Prix public

CONTACT

Keÿssa GHEROUS
07 56 36 85 76
k.gherous@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.